



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

chlordécone

Question au Gouvernement n° 2448

Texte de la question

CHLORDÉCONE

M. le président. La parole est à Mme Justine Benin.

Mme Justine Benin. J'aurai tout d'abord, au nom du Mouvement démocrate, une pensée émue pour les militaires français et pour leurs familles.

Madame la ministre de la santé, Emmanuel Macron est le premier Président de la République en exercice à avoir eu l'audace et le courage de reconnaître que « la pollution [au] chlordécone est un scandale environnemental », « le fruit d'un aveuglement collectif ». Il a ajouté : « L'État doit prendre sa part de responsabilité dans cette pollution et doit avancer dans le chemin de la réparation et des projets. » Les populations de Guadeloupe et de Martinique attendaient cette parole forte, sans concession, sur ce drame écologique, économique et sanitaire qui touche les deux territoires.

Surtout, le Président a posé les jalons du travail sur les réparations des dommages causés par la pollution au chlordécone, ce perturbateur endocrinien utilisé durant près de vingt ans, jusqu'en 1993, dans les bananeraies de Guadeloupe et de Martinique. Près de 90 % de la population de ces territoires est contaminée par ce produit. Cette pollution a causé d'importants préjudices pour les cultures maraîchères, l'élevage ou encore pour les marins pêcheurs. Lors des auditions sur le terrain, la colère, le sentiment d'abandon et des inquiétudes légitimes se sont exprimés. Nous devons restaurer la confiance dans l'agriculture locale pour tendre vers le zéro chlordécone.

La commission d'enquête sur l'utilisation du chlordécone et du paraquat, créée à l'initiative de cette assemblée, a mené ses travaux dans le calme et le respect des convictions personnelles de chacun. Je salue le travail de l'ensemble des parlementaires qui y ont participé, et de son président Serge Letchimy. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC.*) Je présente aujourd'hui en son nom quarante-neuf propositions ambitieuses afin que les territoires puissent envisager l'avenir avec confiance.

Madame la ministre, le Gouvernement est-il prêt, avec les parlementaires, les collectivités et les populations, à relever le défi des réparations ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Madame Benin, je tiens tout d'abord à vous dire que la qualité des travaux que vous avez conduits en tant que rapporteure, aux côtés de Serge Letchimy et des autres membres de la commission d'enquête sur ce sujet sensible, a été remarquée. Les conclusions de la

commission d'enquête constitueront un élément majeur du quatrième plan chlordécone, en cours d'élaboration, comme vous le savez. Votre commission et son rapport nous permettront d'établir des actions prioritaires et de définir la gouvernance et le financement de ce nouveau plan.

Vous avez raison : il nous faudra poursuivre et renforcer encore les actions de prévention pour protéger la santé des populations antillaises. C'est une priorité que nous partageons, en particulier pour les personnes les plus vulnérables – je pense aux femmes enceintes et aux enfants.

Il est absolument nécessaire de poursuivre la réduction de l'exposition au chlordécone en informant mieux la population, avec l'objectif de zéro chlordécone dans l'alimentation. Un dispositif de surveillance médicale des travailleurs exposés à ce produit est en cours de déploiement ; l'Institut national de médecine agricole a été chargé de formuler des recommandations pour l'été 2020.

L'Institut national du cancer a lancé un appel à projets de recherche sur le lien entre chlordécone et cancer, avec un budget estimé de 7,5 millions d'euros sur cinq ans.

Enfin, il nous faudra répondre à l'inquiétude légitime des Antillais, qui s'interrogent sur le dosage du chlordécone dans le sang. La Haute Autorité de santé travaille sur ces questions, et rendra ses conclusions en 2020.

Le processus d'élaboration du quatrième plan chlordécone est lancé ; il s'appuie sur une concertation locale. Nous pourrons ainsi bâtir ce plan ambitieux ensemble, afin de répondre aux besoins de la population et réduire toujours plus l'exposition à ce produit. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Justine Benin](#)

Circonscription : Guadeloupe (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2448

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 novembre 2019](#)